

LA FORMATION : UN ENJEU POUR L'AVENIR DE NOS CLUBS !

LE PARCOURS DE FORMATION EN NOUVELLE-AQUITAINE

DEJEPS	Les volumes horaires : 500 h en centre régional. 300 h minimum en structure club.	Les requis : 18 ans. 1 ^{er} dan. Licence, certificat médical et PSC 1.	La formation : 46 modules. Certification de 4 UC.
BPJEPS	Les volumes horaires : 600 h en centre régional. 300 h minimum en structure club.	Les requis : 18 ans. 1 ^{er} dan. Licence, certificat médical et PSC 1.	La formation : 36 modules. Certification de 4 UC.
CQP MAM	Les volumes horaires : 155 h en centre incluant 10 h en formation orientée à distance. 40 h en club.	Les requis : 16 ans et 18 ans à la certification. 1 ^{er} dan et 2 ^{ème} dan à la certification. Licence, certificat médical et PSC 1.	La formation : En centre et par FOAD. Certification de 3 UC.
CFEB	Les volumes horaires : 50 h en centre. 50 h en club. 20 h en centre pour le renouvellement.	Les requis : 18 ans. 1 ^{er} dan. Licence, certificat médical et PSC 1.	La formation : En centre. Validation en centre.
ANIMATEUR SUPPLEANT	Les volumes horaires : 30 h en centre. 50 h en club. 20 h en centre pour le renouvellement.	Les requis : 18 ans. 1 ^{er} dan ou AC ceinture marron. Licence, certificat médical et PSC 1.	La formation : En centre. Validation par l'enseignant titulaire, après accord ETR.
ASSISTANT CLUB	Les volumes horaires : 30 h en centre. 50 h en club. 10 h en centre pour le renouvellement.	Les requis : Cadet 1 ^{ère} année. Ceinture marron. Licence et certificat médical.	La formation : En centre départemental. Validation en club par l'enseignant titulaire.

Validation des Acquis de l'Expérience :

Accompagnement fédéral concernant les demandes de VAE pour les diplômes professionnels : CQP MAM, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS.

Objectif : permettre la reconnaissance de ses acquis liés à l'expérience dans l'enseignement du judo-jujitsu.

La stratégie du parcours :

- Optimiser le processus de formation.
- Accompagner les clubs et les pratiquants.

Le dispositif de formation :

- Segmenter les modules de formation.
- Identifier les compétences de l'enseignement du judo-jujitsu.
- S'impliquer dans la vie fédérale.
- Vivre les certifications comme des étapes formatives au cœur du processus.

L'enjeu du parcours :

L'objectif est la performance éducative, via l'obtention du diplôme correspondant à son implication professionnelle, et en valorisant les savoir-faire techniques et pédagogiques liés au cœur des métiers.

Les intérêts du parcours :

Construire un dispositif de formation et de qualification de l'Assistant Club jusqu'au DEJEPS, en organisant, au fil du temps, l'acquisition des compétences attendues.

Organisation du parcours :

Toute formation est comptabilisée pour les formations de niveau supérieur. Les modules sont complémentaires et correspondent aux attentes de la formation suivie. Il est possible de se former tout en travaillant.

Pourquoi se former ?

La formation est une action éducative qui permet de transmettre des acquis techniques, pédagogiques, scientifiques et culturels. Le cœur de la formation est de valoriser des savoirs et de donner du sens à ces savoirs pour la pratique.

Quelles compétences ?

La notion de compétence est étroitement liée à celle de savoir. Il existe une infinie variété de savoirs. C'est l'ensemble de ces savoirs que la formation permet d'acquérir. La pratique reste une notion indispensable car si les savoirs servent pour agir, il reste nécessaire d'agir pour savoir.

Une logique de niveaux !

Cette logique met en avant l'accroissement des connaissances et des compétences. La finalité d'une formation est la mobilisation des connaissances, ce qui implique une attention rigoureuse aux problèmes justifiant la mise en œuvre d'une procédure éducative.